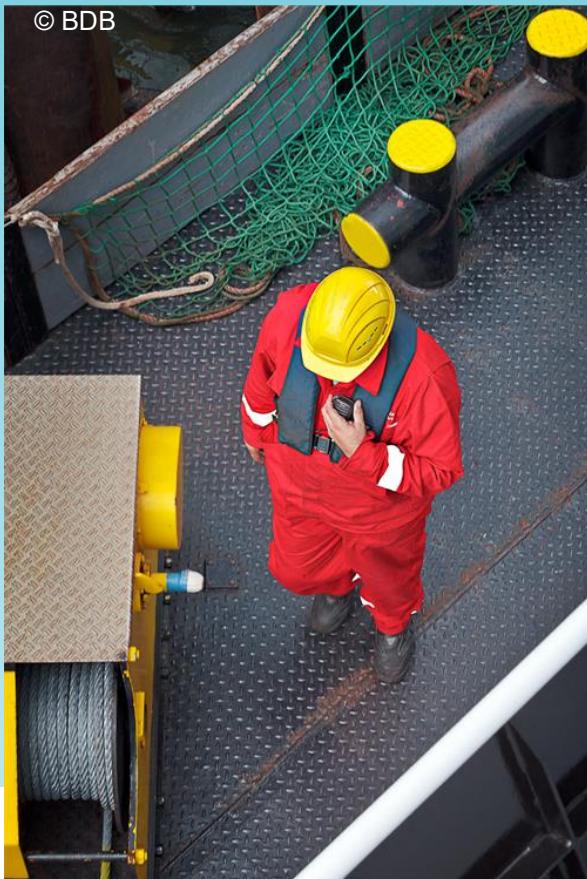


# MODÈLE D'EXAMEN AU NIVEAU OPÉRATIONNEL (OL)



Octobre 2021



Comité européen pour l'élaboration  
de standards dans le domaine  
de la navigation intérieure

## **Modèle d'examen au niveau opérationnel (OL)**

### **Introduction**

Le projet de standard pour l'examen pratique au niveau opérationnel fixe le cadre pour les examens pratiques OL. Afin de fournir aux autorités des orientations sur la manière de conduire l'examen dans ce cadre, le groupe de travail CESNI/QP a décidé de préparer un modèle d'examen conforme à l'ES-QIN.

### **Taxonomie**

Dans ce projet de standard pour l'examen pratique au niveau opérationnel sont spécifiées les connaissances et compétences devant être vérifiées au cours de l'examen pratique. Tous les éléments décrits dans les tableaux des standards de compétence pour le niveau opérationnel sont énumérés sous la désignation « capacité ». Les aptitudes sont généralement vérifiées au cours d'un examen pratique. Certaines capacités comportent des éléments de connaissance.

Dans ce modèle d'examen, le terme « élément d'examen » désigne à la fois les aptitudes et les connaissances.

### **Généralités**

Le modèle d'examen s'applique en partant du principe que le candidat a réussi les éléments de connaissance (examen théorique) des standards de compétence au niveau opérationnel ainsi que l'évaluation des aptitudes qui, pour des raisons pratiques, n'ont pas été évaluées à bord du bâtiment au cours de cette partie pratique précédant la mise en œuvre du modèle d'examen.

La documentation concernant ces compétences et éléments d'examen vérifiés doit être présentée par le candidat et doit être consignée par l'autorité sur le rapport d'examen et le formulaire d'évaluation.

Pour des raisons pratiques, l'examen est divisé en quatre parties :

#### **Partie 1 : navigation**

- partie 1a Conduite du bâtiment (y compris les réglementations applicables)
- partie 1b Aider lors des opérations de mouillage
- partie 1c Opérations d'amarrage, de largage des amarres et d'accouplement de convois poussés / formations à couple depuis le pont, y compris l'utilisation et l'entretien
- partie 1d Chargement et déchargement

Le candidat doit démontrer qu'il est capable de conduire le bâtiment sous surveillance, d'assister le conducteur et d'effectuer toutes les tâches pertinentes à bord. Les experts recommandent l'utilisation d'un bâtiment d'une longueur supérieure à 38 m.

#### **Partie 2 : conduite du bâtiment**

Les compétences doivent être démontrées sur un simulateur agréé ou à bord d'un bâtiment agréé. Les experts recommandent l'utilisation d'un bâtiment d'une longueur supérieure à 38 m.

### **Partie 3 : sécurité et communication**

- Partie 3a : Sécurité et environnement
- Partie 3b : Communication

Dans les parties 3a et 3b, le candidat doit démontrer que la sécurité est primordiale pour toutes les tâches effectuées. Les aspects liés à la sécurité et à la communication doivent être inclus dans l'évaluation lors de la réalisation des autres éléments d'examen.

### **Partie 4 : technologie et maintenance**

- partie 4a Moteur de propulsion / machines
- partie 4b Mécanique navale et électrotechnique, électronique et systèmes mesure et de commande
- partie 4c Entretien et réparation

### **Éléments de l'examen**

Pour des raisons d'organisation, l'examen pratique est structuré comme suit :

- la navigation en pratique depuis la timonerie (bâtiment ou simulateur) ;
- démonstration des aptitudes sur le pont ou dans une installation appropriée à terre ;
- autres aptitudes qui, pour des raisons pratiques, ne peuvent être vérifiées à bord d'un bâtiment ou sur un simulateur.

### **Éléments d'examen pouvant être vérifiés séparément**

Certains éléments de l'examen sont encore subdivisés en fonction du lieu où se déroule la vérification. Tous ces éléments ne peuvent pas être vérifiés à bord des bâtiments utilisés pour l'examen pratique. Les éléments d'examen marqués d'un symbole peuvent être vérifiés séparément. Ces éléments d'examen peuvent également être vérifiés dans le cadre d'un programme de formation approuvé ou lors d'un examen organisé sous la responsabilité d'une autorité compétente.

Les éléments d'examen vérifiés séparément doivent avoir été vérifiés avant la dernière partie de l'examen pratique.

### **Notation**

Pour obtenir un certificat de qualification pour le niveau opérationnel, selon le projet de standards pour l'examen pratique au niveau opérationnel, les éléments de catégorie I doivent être évalués avec au moins une note de 7 sur 10.

Pour les éléments de la catégorie II, la note moyenne doit être de 6 sur 10. Par conséquent, un élément de la catégorie II peut recevoir une note inférieure à 6 sur 10, à condition que la moyenne atteinte pour les 20 éléments à vérifier soit au moins de 6 sur 10.

### **Répartition des principales compétences à vérifier**

L'examen pratique complet selon le projet de standards pour l'examen pratique au niveau opérationnel comprend 75 éléments d'examen, dont 33 éléments d'examen de catégorie I et 42 éléments d'examen de catégorie II.

Tous les éléments d'examen de catégorie I doivent être vérifiés conformément aux standards pour l'examen pratique au niveau opérationnel.

20 des 42 éléments d'examen de la catégorie II doivent être vérifiés conformément aux standards pour l'examen pratique au niveau opérationnel.

À cet effet doit être appliquée la clé de répartition suivante :

- 9 éléments d'examen marqués★ sur le total de 20 éléments d'examen de la catégorie II signalés par une étoile rouge;
- Éléments d'examen numérotés de 1 à 11, pouvant être vérifiés dans le cadre d'un programme de formation approuvé : 2 (sur les 4 éléments de catégorie II des éléments 1 à 11 au total) ;
- 9 éléments d'examen (sur un total de 18 éléments restants n'appartenant à aucun des groupes d'éléments mentionnés ci-dessus) doivent être vérifiés au cours de la dernière partie de l'examen pratique. Les épreuves doivent être organisées de sorte que tous les éléments de la catégorie II apparaissent de manière aléatoire au cours des épreuves.

L'autorité compétente veille à ce que les éléments de la catégorie II soient sélectionnés de manière aléatoire, afin que tous les éléments de la catégorie II soient vérifiés de la même manière.

→ Dans ce modèle d'examen, à titre d'exemple, selon la clé de répartition, les éléments de la catégorie II à traiter ont été inclus dans le tableau des formulaires d'évaluation 3, 4 et 7 et dans le rapport d'examen.

### **Aptitudes vérifiées à bord de bateaux à passagers**

En fonction des options disponibles, les examinateurs peuvent décider de vérifier les éléments de l'examen relatifs aux aptitudes requises à bord des bateaux à passagers portant la mention « PASS ».

L'aptitude 3.2.3.2 est un élément de la catégorie I et doit être vérifiée. Les 3 autres aptitudes sont de la catégorie II, dont 2 aptitudes doivent être vérifiées.

### Éléments d'examen marqués d'un symbole


Les éléments d'examen marqués d'un symbole devraient être testés comme suit :

★ Tous les éléments d'examen marqués d'une étoile rouge peuvent être vérifiés avant ou pendant un examen pratique ou lors d'une épreuve écrite. Un élément d'examen marqué d'une étoile rouge est attribué à la catégorie I et 20 éléments sont attribués à la catégorie II.








**Le candidat justifie ce qui suit :**


N°	Compétence <sup>1</sup>	Éléments de l'examen	Partie	Cat.
12	2.1.1 (2)	distinguer différents types de bâtiments ;	2★	II
13	2.1.2 (2)	mettre en pratique les connaissances relatives au types de construction des bâtiments de navigation intérieure et à leur comportement dans l'eau, notamment en termes de stabilité et de solidité ;	2★	II
14	2.1.3 (2)	mettre en pratique les connaissances relatives aux éléments structurels du bâtiment, et identifier le nom de ces éléments et leur fonction ;	2★	II
16	2.1.5 (2)	mettre en pratique les connaissances relatives à la documentation requise pour l'exploitation du bâtiment ;	2★	II
19	2.2.3 (2+3)	utiliser les équipements spécifiques aux bateaux à passagers ;	2★	II
21	3.1.2 (3+4+6)	surveiller l'arrimage et la sécurisation de la cargaison ;	1d★	II
22	3.1.3 (3)	distinguer les différents types de cargaison et leurs caractéristiques ;	1d★	II
26	3.2.1 (2)	respecter les règlements et conventions concernant le transport de passagers ;	Pass/3a★	II
27	3.2.2 (2)	aider à l'embarquement et au débarquement des passagers dans de bonnes conditions de sécurité ;	Pass/3a★	II
28	3.2.3 (2)	aider à la surveillance des passagers dans les situations d'urgence ;	Pass/3a★	I
29	3.2.4 (2)	communiquer efficacement avec les passagers ;	Pass/3b★	II
40	4.2.3 (2)	utiliser les outils requis pour assurer la sécurité technique générale ;	3c★	II
41	4.2.4 (2)	suivre les procédures d'entretien et de réparation ;	3c★	II
43	5.1.1 (2+3+4)	travailler avec différents matériels et outils utilisés pour les tâches de maintenance et de réparation ;	4c★	II
44	5.1.2 (2+3+4+5)	protéger la santé et l'environnement lors de l'exécution d'opérations d'entretien et de réparation ;	4c★	II
45	5.1.3 (2)	assurer l'entretien des appareils techniques conformément aux consignes techniques ;	4c★	II
47	5.1.5 (2+3)	faire des nœuds et épissures en fonction de l'utilisation prévue et en assurer l'entretien ;	1c★	II
48	5.1.6 (2+3+4+5)	préparer et mettre en œuvre des plans de travail en tant que membre d'une équipe et contrôler les résultats ;	1c★	II
52	6.1.4 (2)	suivre les consignes relatives à la protection des données ;	3b★	II
53	6.1.5 (2)	présenter des faits en utilisant des termes techniques ;	3b★	II
58	6.2.4 (2)	planifier, effectuer les achats correspondants et préparer des repas simples ;	3a★	II

<sup>1</sup> Voir ES-QIN Partie I Chapitre 1


-  Les éléments d'examen relatifs à la lutte contre l'incendie, marqués d'un un triangle rouge, se composent de 7 éléments d'examen, tous de catégorie I.


**Le candidat justifie ce qui suit:**

N°	Compétence	Éléments de l'examen	Partie	Cat.
61	7.1.3 (3+4)	prendre les précautions requises avant de pénétrer dans des espaces confinés ;	3a 	I
66	7.2.5 (1)	utiliser les voies de repli ;	3a 	I
67	7.2.6 (1)	utiliser les systèmes internes d'alarme et de communications d'urgence ;	3a 	I
68	7.3.1 (6)	distinguer les éléments d'un incendie et les types et sources d'inflammation ;	3a 	I
69	7.3.2 (2)	utiliser les différents types d'extincteurs ;	3a 	I
70	7.3.3 (2)	agir conformément aux procédures et à l'organisation de la lutte contre l'incendie à bord ;	3a 	I
71	7.3.4 (2)	suivre les consignes concernant l'équipement individuel, les méthodes, les agents extincteurs et procédures d'extinction, pendant les opérations de lutte contre l'incendie et de sauvetage ;	3a 	I


-  Les candidats peuvent fournir des certificats démontrant qu'ils possèdent des aptitudes suffisantes en natation leur permettant d'aider aux opérations de sauvetage, comme cela est exigé pour l'élément marqué d'un symbole de l'examen de catégorie I :

**Le candidat justifie ce qui suit:**

N°	Compétence	Éléments de l'examen	Partie	Cat.
65	7.2.4 (1+2)	porter assistance en cas d'opérations de sauvetage et nager ;	3a 	I

-  Les candidats peuvent fournir des certificats attestant la réussite d'un cours de premiers secours qui couvre les aptitudes requises pour l'élément marqué d'un symbole de l'examen de catégorie I :

**Le candidat justifie ce qui suit :**

N°	Compétence	Éléments de l'examen	Partie	Cat.
63	7.2.2 (2+3+5+6)	apporter les premiers secours ;	3a 	I

Les éléments d'examen numérotés de 1 à 11 peuvent être vérifiés avant l'examen pratique dans le cadre d'un programme de formation approuvé.

**Le candidat justifie ce qui suit :**

N°	Compétence	Éléments de l'examen	Partie	Cat.
1	1.1.1 (2+3+4)	aider lors des opérations d'amarrage, de largage des amarres et de déhalage (remorquage) ;	1c	I
2	1.1.2 (2+4)	aider lors des opérations d'accouplement de convois de barges de poussage ;	1c	II
3	1.1.3 (2)	aider lors des opérations de mouillage ;	1b	I
4	1.1.4 (2)	conduire le bâtiment en se conformant aux ordres de gouverne, en utilisant correctement les installations de gouverne ;	1a	I
5	1.1.5 (2)	conduire le bâtiment en se conformant aux ordres de gouverne, en prenant en compte l'influence du vent et du courant ;	1a	I
6	1.1.6 (2+3)	utiliser sous contrôle les aides à la navigation et instruments de navigation ;	1a	I
7	1.1.7 (2+3+4+6+7)	entreprendre les actions nécessaires pour la sécurité de la navigation ;	1a	I
8	1.1.8 (6)	décrire les caractéristiques des principales voies d'eau intérieures européennes et de leurs principaux ports et terminaux pour la préparation et la conduite du voyage ;	1a	II
9	1.1.9 (2)	respecter les dispositions générales, les signaux, les panneaux et le système de marquage ;	1a	I
10	1.1.10 (2)	suivre les procédures lors du passage d'écluses et de ponts ;	1a	II
11	1.1.11 (2+3)	utiliser les systèmes de régulation du trafic ;	1a	II

Autres éléments d'examen devant être vérifiés lors d'un examen pratique mais n'appartenant à aucun des groupes susmentionnés :

**Le candidat justifie ce qui suit :**

N°	Compétence	Éléments de l'examen	Partie	Cat.
15	2.1.4 (2)	mettre en pratique les connaissances concernant l'étanchéité à l'eau du bâtiment ;	2	II
17	2.2.1 (2+3)	utiliser les ancres et manipuler les treuils d'ancres ;	1b	I
18	2.2.2 (2+3)	utiliser les équipements de pont et dispositifs de levage ;	2	I
20	3.1.1 (3+5)	lire les plans de chargement et de stabilité ;	1d	II
23	3.1.4 (2)	utiliser le système de ballastage ;	1d	II
24	3.1.5 (4)	vérifier la quantité de cargaison ;	1d	II
25	3.1.6 (2+3)	travailler en respectant la réglementation et les consignes de sécurité ;	3a	I
30	4.1.1 (5)	participer à la surveillance des moteurs et du système de propulsion ;	4a	I
31	4.1.2 (3+4+5+6)	préparer les moteurs de propulsion et les équipements auxiliaires pour l'exploitation ;	4a	I
32	4.1.3 (2)	réagir adéquatement à des dysfonctionnements des moteurs ;	4a	II
33	4.1.4 (2+3+4)	commander les machines, y compris les pompes, systèmes de tuyauteries, systèmes de fond de cale et de ballastage ;	4a	I

N°	Compétence	Éléments de l'examen	Partie	Cat.
34	4.1.5 (3)	aider au contrôle des dispositifs électroniques et électriques ;	4a	I
35	4.1.6 (2+3)	préparer, démarrer, connecter et remplacer les génératrices, et contrôler leurs systèmes et leur alimentation depuis la rive ;	4b	I
36	4.1.7 (2)	définir les dysfonctionnements et les défaillances courantes, et décrire les mesures pour la prévention de dommages ;	4a	II
37	4.1.8 (2)	utiliser les outils requis pour assurer la sécurité technique générale ;	3a	II
38	4.2.1 (2)	effectuer les travaux d'entretien quotidien des moteurs de propulsion, des équipements auxiliaires et des systèmes de contrôle ;	3c	I
39	4.2.2 (2)	effectuer les travaux d'entretien quotidien sur les machines, y compris les pompes, systèmes de tuyauteries, systèmes de fond de cale et de ballastage ;	3c	I
42	4.2.5 (2)	utiliser les informations techniques et consigner les procédures techniques ;	4c	II
46	5.1.4 (2)	manipuler en toute sécurité les câbles et cordages ;	1c	I
49	6.1.1 (2+4)	utiliser les systèmes d'information et de communication ;	3b	II
50	6.1.2 (2)	mener à bien différentes tâches à l'aide de différents types d'appareils numériques, de services d'information (tels que les services d'information fluviale - SIF) et de systèmes de communication ;	3b	II
51	6.1.3 (2)	collecter et conserver des données, y compris la sauvegarde et l'actualisation des données ;	3b	II
54	6.1.6 (2)	obtenir des informations nautiques et techniques afin de maintenir la sécurité de la navigation ;	3b	I
55	6.2.1 (2+4)	suivre les consignes et communiquer avec les autres personnes au sujet des tâches à effectuer à bord ;	3b	II
56	6.2.2 (2+3+4+6)	contribuer au bon climat social et coopérer avec les autres personnes à bord ;	3a	II
57	6.2.3 (1+2+3+6)	accepter la responsabilité sociale, les conditions d'emploi, les droits et devoirs individuels ; reconnaître les dangers liés à la consommation d'alcool et de drogues et réagir adéquatement aux écarts de conduite et aux dangers ;	3a	II
59	7.1.1 (3+6+7)	travailler conformément aux instructions et consignes de sécurité au travail et de prévention des accidents ;	3a	I
60	7.1.2 (2)	utiliser l'équipement de protection individuel pour prévenir les accidents ;	3a	I
62	7.2.1 (4)	agir en cas d'urgence conformément aux consignes et procédures applicables ;	3a	I
64	7.2.3 (2+3+5)	utiliser et entretenir l'équipement de protection individuel et l'équipement de sauvetage à bord ;	3a	I
72	7.4.1 (2)	protéger l'environnement conformément aux règlements pertinents ;	3a	II
73	7.4.2 (2+3)	prendre des précautions pour prévenir la pollution de l'environnement ;	3a	II
74	7.4.3 (2)	utiliser rationnellement les ressources ;	3a	II
75	7.4.4 (2)	éliminer les déchets d'une manière respectueuse de l'environnement.	3a	II



## Fiche de résultats de l'examen pratique pour le niveau opérationnel

Informations relatives au candidat

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Lieu et date de naissance : \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_

Numéro d'identification du membre d'équipage (CID) (si disponible) : \_\_\_\_\_

Informations relatives aux examinateurs

Nom et prénom de l'examineur 1 : \_\_\_\_\_

Nom et prénom de l'examineur 2 : \_\_\_\_\_

Date de l'examen : JJ\_\_ - MM\_\_ - AAAA\_\_

### Éléments d'examen vérifiés avant l'examen pratique pour le niveau opérationnel

L'examen pratique ne peut être passé avant que toutes les parties suivantes aient été réussies.

### Résultats des éléments de connaissance pour le niveau opérationnel

Lieu de l'examen : \_\_\_\_\_

Organisation : \_\_\_\_\_

Date : JJ\_\_ - MM\_\_ - AAAA\_\_

Résultat : Réussi / échoué

Justification par : document / certificat / compétence démontrée dans le cadre d'un programme de formation approuvé

**Les éléments d'examen concernant les aptitudes, numérotés de 1 à 11 ( aptitudes pratiques sur le pont), peuvent être vérifiés dans le cadre d'un programme de formation approuvé.**

Organisation : \_\_\_\_\_

Lieu : \_\_\_\_\_

Période : Du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Résultat : Réussi / échoué

**Aptitudes qui ne peuvent pas être évaluées à bord d'un bâtiment ou sur un simulateur pour des raisons pratiques. \***

Lieu de l'examen : \_\_\_\_\_

Organisation : \_\_\_\_\_

Date : JJ\_\_ - MM\_\_ AAAA\_\_

Résultat : Réussi / échoué

Justification par : document / certificat / compétence démontrée dans le cadre d'un programme de formation approuvé

### Aptitudes pour la lutte contre l'incendie



Lieu de l'examen : \_\_\_\_\_

Organisation : \_\_\_\_\_

Date : JJ\_\_ - MM\_\_ - AAAA\_\_

Résultat : Réussi / échoué

Justification par : document / certificat / preuve apportée dans le cadre d'un programme de formation approuvé

### Aptitudes pour les premiers secours



Lieu de l'examen : \_\_\_\_\_  
Organisation : \_\_\_\_\_  
Date : JJ\_\_ - MM\_\_ - AAAA\_\_  
Résultat : Réussi / échoué  
Justification par : document / certificat / compétence démontrée dans le cadre d'un programme de formation approuvé

**Compétences en natation pour les opérations de sauvetage** ●

Lieu de l'examen : \_\_\_\_\_  
Organisation : \_\_\_\_\_  
Date : JJ\_\_ - MM\_\_ - AAAA\_\_  
Résultat : Réussi / échoué  
Justification par : document / certificat / compétence démontrée dans le cadre d'un programme de formation approuvé

**Éléments d'examen de catégorie I**

Résultat : suffisant / insuffisant<sup>2</sup>  
Justification par : document / certificat / compétence démontrée dans le cadre d'un programme de formation approuvé

---

<sup>2</sup> Voir formulaire d'évaluation.

**Formulaire d'évaluation et rapport d'examen**  
**Examen pratique pour le niveau opérationnel**  
**Éléments d'examen vérifiés avant l'examen pratique dans le cadre d'un programme de formation**  
**approuvé**

Si ce document est établi par une personne autre qu'un membre de l'autorité compétente, le document doit comporter au moins les informations ci-après.

Nom et prénom du candidat : \_\_\_\_\_

Lieu et date de naissance : \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Numéro d'identification du membre d'équipage (CID) (si disponible) : \_\_\_\_\_

Informations relatives aux examinateurs

Nom et prénom de l'examineur 1 : \_\_\_\_\_

Nom et prénom de l'examineur 2 : \_\_\_\_\_

Dernière partie de l'examen pratique :

Date : JJ/MM/AAAA

Instituts de formation, lieu : \_\_\_\_\_

Lieu de l'examen Lieu / poste d'amarrage (si autre que ci-dessus) : \_\_\_\_\_

Simulateur / Bâtiment utilisé pour l'examen : \_\_\_\_\_

**Explications conformément au standard CESNI**

Les aptitudes qui, pour des raisons pratiques, ne peuvent être vérifiées à bord d'un bâtiment ou sur un simulateur se composent de 7 compétences de catégorie I et de 21 compétences de catégorie II.

Toutes les compétences de la catégorie I doivent être vérifiées et évaluées avec au moins une note de 7 sur 10.

Dix compétences de la catégorie II doivent être vérifiées.

Pour ce modèle d'examen, les éléments d'examen des compétences marquées d'un X dans la colonne "Note et sélection" doivent être vérifiés.

Les compétences marquées \* comprennent 3 compétences de catégorie II, qui concernent les aptitudes à bord des bateaux de passagers (marquées PASS). Deux de ces compétences doivent être vérifiées.

**Résultats**

Toutes les compétences de la catégorie I obtiennent au moins une note de 7 sur 10 :

La note totale pour les compétences de la catégorie II doit être égale ou supérieure à 60 points :

**Éléments d'examen vérifiés avant l'examen pratique dans le cadre d'un programme de formation approuvé**

**Le candidat doit avoir réussi les éléments d'examen marqués d'une étoile rouge \***

N°	Compétence	Éléments de l'examen	Partie	Cat.	Note et sélection
7	1.1.7 (2+3+4+6+7)	entreprendre les actions nécessaires pour la sécurité de la navigation ;	1a*	I	
8	1.1.8 (6)	décrire les caractéristiques des principales voies d'eau intérieures européennes et de leurs principaux ports et terminaux pour la préparation et la conduite du voyage ;	1a*	II	X:
12	2.1.1 (2)	distinguer différents types de bâtiments ;	2*	II	
13	2.1.2 (2)	mettre en pratique les connaissances relatives au types de construction des bâtiments de navigation intérieure et à leur comportement dans l'eau, notamment en termes de stabilité et de solidité ;	2*	II	X:
14	2.1.3 (2)	mettre en pratique les connaissances relatives aux éléments structurels du bâtiment, et identifier le nom de ces éléments et leur fonction ;	2*	II	
16	2.1.5 (2)	mettre en pratique les connaissances relatives à la documentation requise pour l'exploitation du bâtiment ;	2*	II	X:
19	2.2.3 (2+3)	utiliser les équipements spécifiques aux bateaux à passagers ;	2*	II	
21	3.1.2 (3+4+6)	surveiller l'arrimage et la sécurisation de la cargaison ;	1d*	II	X:
22	3.1.3 (3)	distinguer les différents types de cargaison et leurs caractéristiques ;	1d*	II	
26	3.2.1 (2)	respecter les règlements et conventions concernant le transport de passagers ;	Pass /3a*	II	X:
27	3.2.2 (2)	aider à l'embarquement et au débarquement des passagers dans de bonnes conditions de sécurité ;	Pass /3a*	II	
28	3.2.3 (2)	aider à la surveillance des passagers dans les situations d'urgence ;	Pass /3a*	I	
29	3.2.4 (2)	communiquer efficacement avec les passagers ;	Pass /3b*	II	X:
40	4.2.3 (2)	utiliser les outils requis pour assurer la sécurité technique générale ;	3c*	II	
41	4.2.4 (2)	suivre les procédures d'entretien et de réparation ;	3c*	II	X:
43	5.1.1 (2+3+4)	travailler avec différents matériels et outils utilisés pour les tâches de maintenance et de réparation ;	4c*	II	
44	5.1.2 (2+3+4+5)	protéger la santé et l'environnement lors de l'exécution d'opérations d'entretien et de réparation ;	4c*	II	X:
45	5.1.3 (2)	assurer l'entretien des appareils techniques conformément aux consignes techniques ;	4c*	II	
47	5.1.5 (2+3)	faire des nœuds et épissures en fonction de l'utilisation prévue et en assurer l'entretien ;	1c*	II	X:
48	5.1.6 (2+3+4+5)	préparer et mettre en œuvre des plans de travail en tant que membre d'une équipe et contrôler les résultats ;	1c*	II	
N°	Compétence	Éléments de l'examen	Partie	Cat.	Note et sélection

					<b>n</b>
52	6.1.4 (2)	suivre les consignes relatives à la protection des données ;	3b*	II	
53	6.1.5 (2)	présenter des faits en utilisant des termes techniques ;	3b*	II	
58	6.2.4 (2)	planifier, effectuer les achats correspondants et préparer des repas simples ;	3a*	II	

**Formulaire d'évaluation et rapport d'examen**  
**Examen pratique pour le niveau opérationnel**  
**Éléments d'examen 1 à 11**

Les aptitudes énumérées dans les éléments d'examen numérotés de 1 à 11 (aptitudes pratiques sur le pont) peuvent être vérifiées au cours d'un programme de formation approuvé.

Si ce document est établi par une personne autre qu'un membre de l'autorité compétente, le document doit comporter au moins les informations ci-après.

Nom et prénom du candidat : \_\_\_\_\_

Lieu et date de naissance : \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_

Numéro d'identification du membre d'équipage (CID) (si disponible) : \_\_\_\_\_

**Informations relatives aux examinateurs**

Nom et prénom de l'examineur 1 : \_\_\_\_\_

Nom et prénom de l'examineur 2 : \_\_\_\_\_

**Examen d'évaluation**

Date : JJ/MM/AAAA

**Lieu**

Lieu de l'examen, emplacement / poste d'amarrage

\_\_\_\_\_  
Simulateur / bâtiment utilisé lors de l'examen

**Explications conformément au standard CESNI**

Les aptitudes numérotées de 1 à 11, vérifiées dans le cadre d'un programme de formation approuvé, consistent en 7 éléments d'examen de la catégorie I et 4 éléments d'examen de la catégorie II.

Toutes les compétences de la catégorie I doivent être vérifiées et évaluées au moins par compétence, avec au moins une note de 7 sur 10.

Deux éléments d'examen de la catégorie II doivent être vérifiés.

Pour ce modèle d'examen, les éléments d'examen des compétences marquées d'un X dans la colonne « Note et sélection » doivent être vérifiés.

**Résultats**

Toutes les compétences de la catégorie I obtiennent au moins une note de 7 sur 10

La note totale pour les éléments d'examen de la catégorie II est égale ou supérieure à (2 x 6) 12 points :

**Les aptitudes énumérées dans les éléments d'examen numérotés de 1 à 11 (aptitudes pratiques sur le pont) peuvent être vérifiées au cours d'un programme de formation approuvé.**

N°	Compétence	Éléments de l'examen	Partie	Cat.	Note et sélection
1	1.1.1 (2+3+4)	aider lors des opérations d'amarrage, de largage des amarres et de déhalage (remorquage) ;	1c	I	
2	1.1.2 (2+4)	aider lors des opérations d'accouplement de convois de barges de poussage ;	1c	II	X:
3	1.1.3 (2)	aider lors des opérations de mouillage ;	1b	I	
4	1.1.4 (2)	conduire le bâtiment en se conformant aux ordres de gouverne, en utilisant correctement les installations de gouverne ;	1a	I	
5	1.1.5 (2)	conduire le bâtiment en se conformant aux ordres de gouverne, en prenant en compte l'influence du vent et du courant ;	1a	I	
6	1.1.6 (2+3)	utiliser sous contrôle les aides à la navigation et instruments de navigation ;	1a	I	
7	1.1.7 (2+3+4+6+7)	entreprendre les actions nécessaires pour la sécurité de la navigation ;	1a	I	
8	1.1.8 (6)	décrire les caractéristiques des principales voies d'eau intérieures européennes et de leurs principaux ports et terminaux pour la préparation et la conduite du voyage ;	1a	II	
9	1.1.9 (2)	respecter les dispositions générales, les signaux, les panneaux et le système de marquage ;	1a	I	
10	1.1.10 (2)	suivre les procédures lors du passage d'écluses et de ponts ;	1a	II	X:
11	1.1.11 (2+3)	utiliser les systèmes de régulation du trafic ;	1a	II	

**Formulaire d'évaluation et rapport d'examen**  
**Examen pratique pour le niveau opérationnel**  
**Lutte contre l'incendie**

Si ce document est établi par une personne autre qu'un membre de l'autorité compétente, le document doit comporter au moins les informations ci-après.

Nom et prénom du candidat : \_\_\_\_\_

Lieu et date de naissance : \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_

Numéro d'identification du membre d'équipage (CID) (si disponible) : \_\_\_\_\_

Informations relatives aux examinateurs

Nom et prénom de l'examineur 1 : \_\_\_\_\_

Nom et prénom de l'examineur 2 : \_\_\_\_\_

Examen d'évaluation

Date : JJ/MM/AAAA

Lieu

Lieu de l'examen : \_\_\_\_\_

Lieu / poste d'amarrage : \_\_\_\_\_

Simulateur / bâtiment utilisé lors de l'examen : \_\_\_\_\_

**Explications conformément au standard CESNI**

Les aptitudes pour la lutte contre l'incendie se composent de 5 éléments d'examen de catégorie I.

Tous les éléments de la catégorie I doivent être vérifiés et évalués avec au moins une note de 7 sur 10 pour chaque élément.

**Résultats**

Toutes les compétences de la catégorie I obtiennent au moins une note de 7 sur 10 :



**Examen pratique concernant la lutte contre l'incendie :**

No.	Compétence	Éléments de l'examen	Partie	Cat.	Note
61	7.1.3 (3+4)	prendre les précautions requises avant de pénétrer dans des espaces confinés ;	3a ▼	I	
66	7.2.5 (1)	utiliser les voies de repli ;	3a ▼	I	
67	7.2.6 (1)	utiliser les systèmes internes d'alarme et de communications d'urgence ;	3a ▼	I	
68	7.3.1 (6)	distinguer les éléments d'un incendie et les types et sources d'inflammation ;	3a ▼	I	
69	7.3.2 (2)	utiliser les différents types d'extincteurs ;	3a ▼	I	
70	7.3.3 (2)	agir conformément aux procédures et à l'organisation de la lutte contre l'incendie à bord ;	3a ▼	I	
71	7.3.4 (2)	suivre les consignes concernant l'équipement individuel, les méthodes, les agents extincteurs et procédures d'extinction, pendant les opérations de lutte contre l'incendie et de sauvetage ;	3a ▼	I	

**Formulaire d'évaluation et rapport d'examen**  
**Examen pratique pour le niveau opérationnel**  
**Premiers secours**

Si ce document est établi par une personne autre qu'un membre de l'autorité compétente, le document doit comporter au moins les informations ci-après.

Nom et prénom du candidat : \_\_\_\_\_

Lieu et date de naissance : \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_

Numéro d'identification du membre d'équipage (CID) (si disponible) : \_\_\_\_\_

Informations relatives aux examinateurs

Nom et prénom de l'examineur 1 : \_\_\_\_\_

Nom et prénom de l'examineur 2 : \_\_\_\_\_

Examen d'évaluation

Date : JJ/MM/AAAA

Lieu

Lieu de l'examen : \_\_\_\_\_ Lieu / poste d'amarrage : \_\_\_\_\_

Simulateur / bâtiment utilisé lors de l'examen : \_\_\_\_\_

**Explications conformément au standard CESNI**


Les aptitudes en matière de premiers secours consistent en 1 compétence de la catégorie I.

Cette compétence de la catégorie I doit être vérifiée et évaluée avec au moins une note de 7 sur 10.

**Résultats**

Toutes les compétences de la catégorie I obtiennent au moins une note de 7 sur 10 :

**Examen pratique concernant les premiers secours :**

No.	Compétence	Éléments de l'examen	Part	Cat.	Note
64	7.2.3 (2+3+5)	utiliser et entretenir l'équipement de protection individuel et l'équipement de sauvetage à bord ;	3a 	I	

**Formulaire d'évaluation et rapport d'examen**  
**Examen pratique pour le niveau opérationnel**  
**Aptitudes à la natation**

Si ce document est établi par une personne autre qu'un membre de l'autorité compétente, le document doit comporter au moins les informations ci-après.

Nom et prénom du candidat : \_\_\_\_\_

Lieu et date de naissance : \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_

Numéro d'identification du membre d'équipage (CID) (si disponible) : \_\_\_\_\_

Informations relatives aux examinateurs

Nom et prénom de l'examineur 1 : \_\_\_\_\_

Nom et prénom de l'examineur 2 : \_\_\_\_\_

Examen d'évaluation

Date : JJ/MM/AAAA

Lieu

Lieu de l'examen : \_\_\_\_\_ Lieu / poste d'amarrage : \_\_\_\_\_

Simulateur / bâtiment utilisé lors de l'examen : \_\_\_\_\_

**Explications conformément au standard CESNI**

Les aptitudes à la natation consistent en 1 compétence de catégorie I

Cette compétence de la catégorie I doit être vérifiée et évaluée avec au moins une note de 7 sur 10.

**Résultats**

Toutes les compétences de la catégorie I obtiennent au moins une note de 7 sur 10 :

**Examen pratique concernant les aptitudes à la natation :**

No.	Compétence	Éléments de l'examen	Part	Cat.	Note
65	7.2.4 (1+2)	porter assistance en cas d'opérations de sauvetage et nager ;	3a ●	I	

**Formulaire d'évaluation et rapport d'examen**  
**Examen pratique pour le niveau opérationnel**  
**Dernière partie**

Si ce document est établi par une personne autre qu'un membre de l'autorité compétente, le document doit comporter au moins les informations ci-après.

Nom et prénom du candidat : \_\_\_\_\_

Lieu et date de naissance : \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_

Numéro d'identification du membre d'équipage (CID) (si disponible) : \_\_\_\_\_

Informations relatives aux examinateurs

Nom et prénom de l'examineur 1 : \_\_\_\_\_

Nom et prénom de l'examineur 2 : \_\_\_\_\_

Examen d'évaluation

Date : JJ/MM/AAAA

Lieu

Lieu de l'examen : \_\_\_\_\_ :

Lieu / poste d'amarrage : \_\_\_\_\_

Simulateur / bâtiment utilisé lors de l'examen : \_\_\_\_\_

**Explications conformément au standard CESNI**

L'examen pratique consiste en 16 compétences de la catégorie I et 18 compétences de la catégorie II.

Toutes les compétences de la catégorie I doivent être vérifiées et évaluées avec au moins une note de 7 sur 10

Neuf compétences de la catégorie II doivent être vérifiées. Pour cette épreuve, les éléments d'examen des compétences marquées d'un X dans la colonne « Note et sélection » doivent être vérifiées.

**Résultats**

Toutes les compétences de la catégorie I obtiennent au moins une note de 7 sur 10 :

La note totale pour les compétences de la catégorie II est égale ou supérieure à (9 x 6) 54 points :

**Examen pratique pour le niveau opérationnel :**

N°	Compétence	Éléments de l'examen	Partie	Cat.	Note et sélection
15	2.1.4 (2)	mettre en pratique les connaissances concernant l'étanchéité à l'eau du bâtiment ;	2	II	X:
17	2.2.1 (2+3)	utiliser les ancres et manipuler les treuils d'ancres ;	1b	I	
18	2.2.2 (2+3)	utiliser les équipements de pont et dispositifs de levage;	2	I	
20	3.1.1 (3+5)	lire les plans de chargement et de stabilité ;	1d	II	X:
23	3.1.4 (2)	utiliser le système de ballastage ;	1d	II	
24	3.1.5 (4)	vérifier la quantité de cargaison ;	1d	II	X:
25	3.1.6 (2+3)	travailler en respectant la réglementation et les consignes de sécurité ;	3a	I	
30	4.1.1 (5)	participer à la surveillance des moteurs et du système de propulsion ;	4a	I	
31	4.1.2 (3+4+5+6)	préparer les moteurs de propulsion et les équipements auxiliaires pour l'exploitation ;	4a	I	
32	4.1.3 (2)	réagir adéquatement à des dysfonctionnements des moteurs ;	4a	II	
33	4.1.4 (2+3+4)	commander les machines, y compris les pompes, systèmes de tuyauteries, systèmes de fond de cale et de ballastage ;	4a	I	
34	4.1.5 (3)	aider au contrôle des dispositifs électroniques et électriques ;	4a	I	
35	4.1.6 (2+3)	préparer, démarrer, connecter et remplacer les génératrices, et contrôler leurs systèmes et leur alimentation depuis la rive ;	4b	I	
36	4.1.7 (2)	définir les dysfonctionnements et les défaillances courantes, et décrire les mesures pour la prévention de dommages ;	4a	II	X:
37	4.1.8 (2)	utiliser les outils requis pour assurer la sécurité technique générale ;	3a	II	
38	4.2.1 (2)	effectuer les travaux d'entretien quotidien des moteurs de propulsion, des équipements auxiliaires et des systèmes de contrôle ;	3c	I	
39	4.2.2 (2)	effectuer les travaux d'entretien quotidien sur les machines, y compris les pompes, systèmes de tuyauteries, systèmes de fond de cale et de ballastage ;	3c	I	
42	4.2.5 (2)	utiliser les informations techniques et consigner les procédures techniques ;	4c	II	X:
46	5.1.4 (2)	manipuler en toute sécurité les câbles et cordages ;	1c	I	
49	6.1.1 (2+4)	utiliser les systèmes d'information et de communication ;	3b	II	
50	6.1.2 (2)	mener à bien différentes tâches à l'aide de différents types d'appareils numériques, de services d'information (tels que les services d'information fluviale - SIF) et de systèmes de communication ;	3b	II	X:

N°	Compétence	Éléments de l'examen	Partie	Cat.	Note et sélection
51	6.1.3 (2)	collecter et conserver des données, y compris la sauvegarde et l'actualisation des données ;	3b	II	
54	6.1.6 (2)	obtenir des informations nautiques et techniques afin de maintenir la sécurité de la navigation ;	3b	I	
55	6.2.1 (2+4)	suivre les consignes et communiquer avec les autres personnes au sujet des tâches à effectuer à bord ;	3b	II	X:
56	6.2.2 (2+3+4+6)	contribuer au bon climat social et coopérer avec les autres personnes à bord ;	3a	II	
57	6.2.3 (1+2+3+6)	accepter la responsabilité sociale, les conditions d'emploi, les droits et devoirs individuels ; reconnaître les dangers liés à la consommation d'alcool et de drogues et réagir adéquatement aux écarts de conduite et aux dangers ;	3a	II	X:
59	7.1.1 (3+6+7)	travailler conformément aux instructions et consignes de sécurité au travail et de prévention des accidents ;	3a	I	
60	7.1.2 (2)	utiliser l'équipement de protection individuel pour prévenir les accidents ;	3a	I	
62	7.2.1 (4)	agir en cas d'urgence conformément aux consignes et procédures applicables ;	3a	I	
63	7.2.2 (2+4+5+6)	apporter les premiers secours ;	3a	I	
72	7.4.1 (2)	protéger l'environnement conformément aux règlements pertinents ;	3a	II	
73	7.4.2 (2+3)	prendre des précautions pour prévenir la pollution de l'environnement ;	3a	II	X :
74	7.4.3 (2)	utiliser rationnellement les ressources ;	3a	II	
75	7.4.4 (2)	éliminer les déchets d'une manière respectueuse de l'environnement.	3a	II	

\*\*\*